

## COMITE SYNDICAL DU 4 JUIN 2021

Nombre de conseillers en exercice : 45 soit 1000 voix  
Présents : 24 soit 734,5 voix  
Votants (dont X pouvoirs) : 24 (soit 734,5 voix)

L'an deux mille vingt-et-un, le quatre juin  
Le Comité syndical étant réuni à Derval (44)  
après convocation légale,  
Date de convocation : le 28/05/2021

Étaient présents : Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne – Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande – Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande – Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval – Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois – Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de Nozay – Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération – David VEILLAX, Liffré-Cormier Communauté – Jean RONSIN, Montfort Communauté – Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté – Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté – Bernard LECUYER, Pontivy Communauté – Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté – Jean-François MARY, Redon Agglomération – Yohann MORISOT, Redon Agglomération – Pascal HERVÉ, Rennes Métropole – Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban Communauté – Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté – Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Aude de la VERGNE, Vitré Communauté – Bernard LE GUEN, CAP Atlantique – Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35.

Ont donné pouvoir :

Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la Région de Blain donne pouvoir à Jean-François MARY, Redon agglomération – Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté donne pouvoir à Aude de la VERGNE, Vitré Communauté – Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté donne pouvoir à Patrick LE DIFFON – Joseph DAVID, CAP Atlantique collège EPCI donne pouvoir à Bernard LE GUEN, CAP Atlantique collège eau potable.

Étaient absents et excusés :

Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté – Philippe BRIZARD (s), Bretagne Porte de Loire Communauté – Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté – Mikaël LOHEZIC (s), Centre Morbihan Communauté – Jean-Yves HENRY, Communauté de communes Erdre et Gesvres – Romuald MARTIN (s), Communauté de communes Erdre et Gesvres – Claire THEVENIAU (s), Communauté de communes de la région de Nozay – Rita SCHLADT, Communauté de communes de la région de Blain – Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération – Stéphane PIQUET, Liffré-Cormier Communauté – Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté – Jean-Claude BELINE (s), Pays de Chateaugiron Communauté – Caroline BÜHOT, Rennes Métropole – Didier CHAPELLON, Rennes Métropole – Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole – Thierry RESTIF (s), Roche aux Fées Communauté – Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté – Michel ERRARD, Vitré Communauté. Claude BODET, CAP Atlantique collège Eau Potable – Joël SIELLER, SMG Ouest 35 – Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan – François CHÉNEAU, CARENE – Eric PROVOST, CARENE. Thierry BURLOT, Région Bretagne – André CROCQ, Région Bretagne – Marc HERVÉ, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique – Freddy HERVOCHON, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

## DELIBERATION

### COMITE SYNDICAL DU 4 JUIN 2021

#### FINANCES - Décision modificative n° 1 – Budget Principal

Le Président expose au Comité Syndical que le budget primitif 2021 du budget principal doit être modifié afin d'intégrer les reports excédentaires du budget du Syndicat du Trevelo.

De plus, le projet d'acquisition d'un logiciel finances est en cours afin d'uniformiser les données comptables entre toutes les structures de l'établissement.

Les crédits pour l'étude de mise en place d'un programme pluriannuel d'actions pour la gestion des milieux aquatiques et pollutions diffuses sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté ont été ajoutés, ainsi que ceux pour la lutte contre les espèces invasives en Baie de Vilaine.

#### **BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1** **EXERCICE 2021**

##### **Section d'Investissement**

Chapitre-article-désignation	Dépenses		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
	-		
20 - 2051 - 020 - Logiciel Finances		22 134,54	69 234,54
<b>TOTAL</b>		<b>22 134,54</b>	
Chapitre-article-désignation	Recettes		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
001 - Excédent d'investissement reporté		22 134,54	699 101,61
-		<b>22 134,54</b>	-

**Section de Fonctionnement**

Chapitre-article-désignation	Dépenses		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
011 - 617 - 833 - Etude de mise en place d'un programme d'actions sur le territoire Vallons de Haute Bretagne Communauté		82 500,00	82 500,00
011 - 6226 - 833 - Lutte contre les espèces invasives en Baie de Vilaine (Estuaire)		26 939,64	26 939,64
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>109 439,64</b>	
Chapitre-article-désignation	Recettes		
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total par article BP + DM
002 - Excédent de fonctionnement reporté		10 939,64	1 022 388,02
74 - 70878- 833 - Remboursement de frais autres redevables		82 500,00	82 500,00
74 - 74718 - 833 - Participation Dreal		16 000,00	16 000,00
-	<b>-</b>	<b>109 439,64</b>	<b>-</b>

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des voix, soit à 734,5 voix sur 734,5, d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal.**

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'EPTB Vilaine**

**Jean-François MARY**